



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Une enquête publique unique en vue de créer :

- une installation de méthanisation de déchets non dangereux, une installation de co-génération et une chaudière à bois à l'adresse suivante : Rue des Vénètes 56500 LOCMINE (avec plan d'épandage)

- une station de transit de déchets non dangereux, non inertes à l'adresse suivante : ZI Kerson 56500 LOCMINE

projets présentés par M. Grégoire Super président de la SEM LIGER

- une installation de transit de déchets non dangereux, non inertes et d'effectuer la mise à jour d'une installation de traitement de déchets non dangereux d'assainissement à l'adresse suivante : Zone de Porh Le Gal 56500 MOREAC

projet présenté par M. François Picaut gérant de la société VIDANGES 56

sera ouverte du 19 août 2013 au 20 septembre 2013 inclus dans les communes de LOCMINE (siège d'enquête) et de MOREAC. Toute personne pourra venir consulter les dossiers comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête à la mairie de Locminé (siège d'enquête).

L'avis de l'autorité environnementale est consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan.

Ces projets sont soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et font l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur les projets peut être obtenue auprès des exploitants ou du bureau d'étude SET Environnement – St Jouan-des-Guerets (35430).

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif,

- M. Alain Guyon (ingénieur EDF en retraite) président de la commission d'enquête

- Mme Anne-Marie Carlier (directrice d'un site industriel en retraite) et Mme Sylvie Chatelin (diplômée en droit public) membres titulaires

La commission d'enquête représentée par un ou plusieurs de ses membres se tiendra à la disposition du public en mairies de LOCMINE et de MOREAC :

- Lundi 19 août 2013 de 9h à 12h (mairie de Locminé)
- Mercredi 28 août 2013 de 14h à 17h (mairie de Moréac)
- Samedi 7 septembre 2013 de 9h à 12h (mairie de Locminé)
- Mardi 10 septembre 2013 de 9h à 12h (mairie de Moréac)
- Vendredi 20 septembre 2013 de 14h à 17h (mairie de Locminé)

A l'issue de l'enquête publique unique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan, en mairies de Locminé et de Moréac, du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).